

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 84 (1958)
Heft: 16: Problèmes actuels de béton, fascicule no 2

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin S.I.A.

Informationsblatt des Schweizerischen Ingenieur- und Architekten-Vereins
Bulletin d'information de la Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes
Boletino d'informazione della Società Svizzera degli Ingegneri ed Architetti

N° 17
(2/1958)

Rédaction

M. Angst, A. Brun,
M. Cuénod, O. A. Lardelli,
O. Pisenti, P. Soutter, H. Suter,
J.-P. Vouga

Édité par le Secrétariat général de la S.I.A.,
Beethovenstrasse 1, Zurich 22
Tél. (051) 23 23 75

Ce Bulletin est publié séparément en langue
allemande et en langue française

Juin 1958

Table des matières

Troisième voyage d'études de la S.I.A. aux Etats-Unis	1
14 avril au 1 ^{er} mai 1958	1
Impressions d'un architecte, par August Boyer, arch. dipl., Lucerne	1
L'Amérique, telle que je l'ai vue, par Armin Aegerter, ing. dipl., Bâle	3
Résumé du rapport de gestion du Comité central pour 1957	6
Comptes 1957, budget 1958	8
Relations internationales	9
Communications concernant les tarifs d'honoraires	10
Activité de la S.I.A.	11
Communications	12
Mutations	12

Troisième voyage d'études de la S.I.A. aux Etats-Unis

(14 avril au 1^{er} mai 1958)

Impressions d'un architecte

par August Boyer, arch. dipl., Lucerne

Six architectes et cinq ingénieurs ont répondu à l'invitation de la S.I.A. à participer au voyage d'études de cette année aux Etats-Unis. Un « Jetstream » de la TWA les a emportés, dans la nuit du 14 au 15 avril, par-dessus Paris jusqu'à l'énorme aéroport international d'Idlewild NY, qui se trouve encore en construction, mais héberge déjà un trafic intense. La correspondance était assurée immédiatement pour Boston, première des villes à visiter, à partir de l'aérodrome « La Guardia », où les avions se suivent à une fréquence inouïe. Il faisait un temps magnifique.

Disons tout de suite que l'organisation du voyage était parfaite. Les hôtels choisis (le plus souvent Statler ou Hilton) nous offrirent partout le confort apprécié par les Suisses. Les moyens de transport (avions, chemins de fer, cars, taxis) se trouvèrent à l'heure aux rendez-vous et nous y fûmes à notre aise pour voyager sans fatigue et de la manière la plus agréable à tous égards. Tout ce qu'il nous a été donné de voir était si varié et si impressionnant que la place ne suffit pas ici, ne serait-ce que pour l'esquisser. Tandis que l'ingénieur trouvait son compte sous l'angle professionnel, ce fut moins le cas pour l'architecte. D'une part, les bâtiments récents dignes d'intérêt sont relativement rares et doivent être recherchés souvent à des milles de distance. D'autre part, il faut dire tout de suite qu'un nombre important de beaux ouvrages d'architecture moderne ont été conçus par des collègues d'Europe ou bien sont fortement marqués de leur influence. On retrouve constamment les mêmes noms, ceux de Saarinen, van der Rohe, Neutra, Gropius, Breuer, Markelius, etc.

Comme des rapports détaillés ont déjà été publiés dans le *Bulletin S.I.A.* (n° 2, déc. 1952 et n° 3, juin 1953) sur des

voyages précédents et que ces comptes rendus gardent encore aujourd'hui toute leur valeur, nous nous limiterons cette fois-ci à souligner quelques points particuliers qui ont éveillé notre intérêt.

Ce par quoi l'Américain nous dépasse surtout, c'est sa proverbiale largeur de vues, qui s'exprime notamment aussi dans sa manière de construire. Qu'il s'agisse d'établissements industriels, de laboratoires, d'immeubles commerciaux ou de bâtiments publics, toujours leur aménagement est conçu en grand et en fonction d'un développement ou d'un agrandissement ultérieurs.

Le manque de possibilités d'extension suffisantes et avantageuses en ville, d'une part, la fatigue et la perte de temps occasionnées par les voyages quotidiens en chemin de fer, en autobus ou en métro jusqu'au cœur de la City, d'autre part (car le plus souvent il faut laisser sa voiture en bordure de la ville), ont incité les entreprises artisanales et industrielles à construire leurs nouveaux immeubles toujours plus loin du centre des villes. Elles y sont encouragées par le prix modique du terrain, par les espaces disponibles en vue d'une planification à longue échéance, par la possibilité de créer de vastes parcs à voitures pour leur personnel, lequel peut en outre se rendre au travail rapidement, sans arrêts, par les routes radiales ou circulaires à six ou huit voies et libres de croisements. Chaque ouvrier possédant sa voiture, des distances de 20 à 40 milles entre le domicile et la place de travail ne sont guère des inconvénients ; elles sont presque de règle.

Du fait que les ménagères aussi se déplacent en auto et font donc leurs emplettes aux endroits où se trouvent des

places de stationnement, de grands magasins de renom, dont les affaires diminuaient en ville, se sont également mis à construire bien en dehors des villes des centres d'achats importants et des plus modernes. Le plus grand se trouve être le « Northland », à 16 milles (26 km) de Détroit ; il se compose d'un bâtiment principal de trois



Entretien avec M. Mies van der Rohe à Chicago

étages et sous-sols pour les stocks et l'expédition ainsi que d'une série de pavillons à un ou deux étages loués pour des commerces les plus divers. On y trouve toutes les denrées et articles de consommation, jusqu'aux meubles et appareils de ménage, mais aussi des cinémas, des salles de conférences, des bains, des bureaux de poste, des places de jeux pour les enfants, des postes sanitaires, des bars, des restaurants de toute sorte et souvent même un hôpital, cela va de soi ! Cependant, le ressort qui permet à une telle concentration de vivre, ce sont les autos, dont plusieurs milliers peuvent être stationnées tout alentour (7000 dans le cas précité !), de sorte que le client ne doit parcourir que 100 ou 200 mètres à pied jusqu'au comptoir. Il est réjouissant de constater que ces bâtiments sont ornés de nombreuses peintures et sculptures.

Si nous avons insisté sur cette nouveauté, c'est pour suggérer son application dans des cas semblables chez nous, vu la pauvreté de nos centres urbains en places de stationnement.

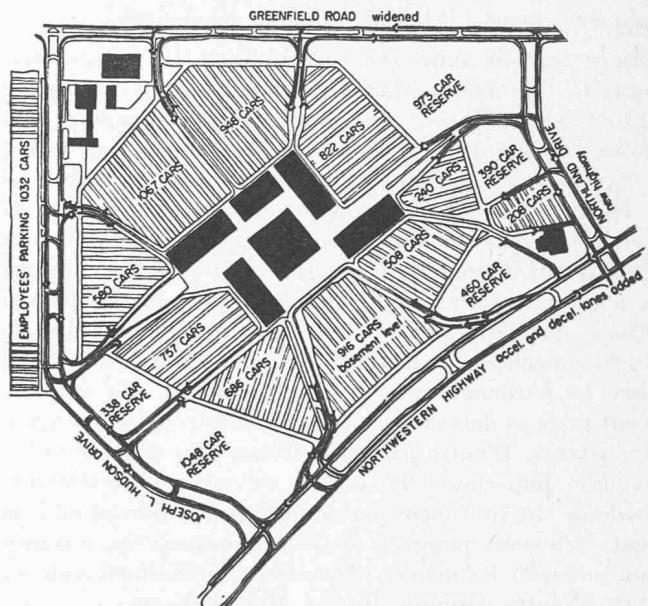
La conception des bâtiments américains se caractérise par la simplicité et la clarté de leurs plans. Le plus souvent, quelle que soit la destination du bâtiment, les parois intermédiaires sont mobiles, les fenêtres munies d'une seule vitre et non ouvrables, souvent teintées en vert pour adoucir l'éclairage et toujours munies à l'intérieur de simples stores à lamelles. Le prix du courant électrique étant inversement proportionnel à la consommation, on travaille souvent tout le jour stores baissés, à la lumière électrique ! Naturellement, les locaux sont munis d'une installation de conditionnement d'air, néanmoins pas toujours suffisante à notre sens : la plupart des bureaux sont en effet surchauffés. On utilise d'autant plus fréquemment les automates à boissons placés dans tous les coins. Le trafic vertical est toujours assuré par un grand nombre

d'escaliers roulants et d'ascenseurs, ceux-ci desservis le plus souvent par des « boys » ou « girls » de couleur.

L'étude des détails ne correspond naturellement pas à nos habitudes, mais cela ne joue pas de rôle là-bas, car de toute façon un bâtiment y est rapidement amorti.

Quant à la construction d'appartements, elle y est soumise à des conditions absolument différentes de celles de l'Europe. L'Américain, même l'ouvrier qui jouit d'un salaire élevé, habite dans sa propre maison familiale, entourée d'un jardin soigné et sans haies. Il s'agit le plus souvent d'une maison de trois à cinq pièces sur un seul étage, choisie dans le catalogue d'un entrepreneur et construite entièrement par celui-ci, à moins que le propriétaire ait eu envie de revêtir lui-même les parois, de faire les isolations et de peindre. A tous égards, il s'agit de constructions à bon marché : constructions en bois sur sous-sol en béton, parois de panneaux peintes ou revêtues d'éternit ou de « maçonnerie de pierre naturelle » en fibres synthétiques ! Les fenêtres sont munies d'une seule vitre, les installations sanitaires appropriées et la cuisine bien aménagée. L'Américaine désire, avant toute chose, une maison pratique : plan simple, autant que possible sans corridor, entrée directe dans la pièce de séjour donnant sur les autres pièces, sortie immédiate sur le jardin d'agrément. Les quartiers d'habitation sont de véritables cités-jardins, les villas situées de manière idéale au milieu de bosquets.

Une maison d'habitation ne doit pas coûter plus de 20 000 à 40 000 dollars, car elle ne doit pas servir à plusieurs générations. En effet, pourquoi les descendants devraient-ils s'embarrasser d'une maison paternelle démodée, alors qu'ils vivent à une tout autre époque ! Il faut donc amortir rapidement. Tandis que, dans les quartiers d'habitation, on construit partout de nouvelles maisons, les chantiers sont rares en ville, mais alors immenses : le précieux terrain disponible est utilisé au maximum non seulement en hauteur, mais encore en profondeur, par trois ou quatre sous-sols. A Manhattan, d'après la loi sur les constructions,



« Northland Shopping Center » près de Détroit.
109 magasins, parcs pour 7000, plus tard 9500 voitures

les gratte-ciel ne peuvent occuper en surface qu'un quart du terrain à bâtir. Le plus souvent, tous les plans et devis sont mis au point définitivement avant le début des travaux, le devis d'ensemble n'étant cependant pas établi par l'architecte, mais par l'entrepreneur. Pour éviter d'éventuelles pertes sur le montant fixé à forfait, il faut tenir compte de tous les risques et procéder à une estimation des frais d'autant plus élevée.

Un chapitre spécial est celui du nettoyage des façades et des fenêtres des gratte-ciel : les fenêtres et toutes les par-

ties de verre sont nettoyées continuellement au moyen de ponts suspendus au toit.

Pour clore, disons que notre sympathie pour l'est des Etats-Unis (pour autant qu'il soit possible de se faire un jugement au cours d'un voyage d'études aussi limité) est mitigée. On peut admettre néanmoins que les comparaisons avec l'Europe, qui s'imposent tout naturellement, seraient plus favorables à l'Amérique après un séjour plus long et un contact plus étroit avec toutes les couches de la population.

L'Amérique, telle que je l'ai vue

par Armin Aegerter, ing. dipl., Bâle

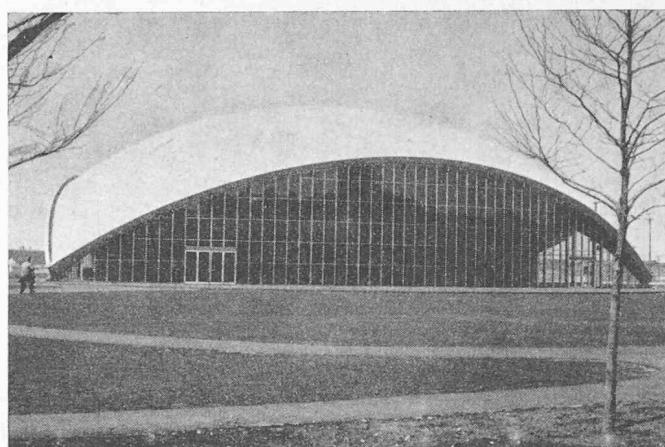
Le voyage d'études 1958 de la S.I.A. en Amérique est passé. Heureux de son déroulement et chargé de souvenirs et d'impressions rapportées de ce pays immense aux possibilités illimitées, on se demande souvent, sitôt réintégré dans la vie quotidienne suisse, si ce saut par-dessus l'océan a bien été réel ou s'il ne s'agissait que d'un beau rêve.

Environ 13 000 km de vol par-dessus l'Atlantique, 2000 km de vol au-dessus de l'Amérique, 800 km par chemin de fer, 550 km par route, sans compter tous les kilomètres parcourus pour visiter les villes les plus diverses... et, malgré cela, nous n'avons entrevu qu'une parcelle minime de ce pays immense à nos yeux. Nous n'avons traversé ou touché que sept des quarante-huit Etats de l'Union, ainsi que le district fédéral de Columbia, qui n'est pas un Etat, mais comprend la capitale fédérale Washington ; nous avons survolé quatre Etats (Connecticut, Rhode-Island, Indiana, Ohio), de même que la colonie britannique de Terre-Neuve, où se trouve l'aéroport de Gander, et la côte orientale du Canada (Nouvelle-Ecosse). L'occasion de franchir la frontière canadienne nous fut offerte lors de la visite des chutes du Niagara.

Le voyage se limitait donc à la partie orientale du pays, caractérisée par son importance économique et par la densité de sa population.

Monter à bord d'un géant des airs sur l'aérodrome de Kloten, sans doute le plus beau, pour s'envoler en direction de l'Amérique, c'est, à n'en pas douter, même pour ceux qui ont parcouru déjà bien des kilomètres en avion, un événement unique ; on ne peut s'empêcher de ressentir un petit pincement au cœur, la sensation de la nouveauté et de l'inconnu vers lesquels on se dirige. Et pourtant, on ne se rend compte de presque rien. Naturellement, on ne dort pas aussi paisiblement que dans son lit, bien que le départ ait lieu au crépuscule ; on s'assoupit, on se reprend, on regarde sa montre, on se remet à sommeiller, puis on se réveille pour constater qu'on est insensible à l'altitude de vol de 7000 mètres, que les kilomètres défilent presque plus tranquillement qu'en train ; en outre, on a quelque peine à se faire à l'horaire du voyage, puisque, jusqu'à New-York, il faut retarder sa montre de six heures. De la nouvelle classe économique, on remarque seulement qu'elle permet d'épargner environ 450 francs sur l'aller et retour. Le confort est parfaitement suffisant. Le néophyte recherche bien sûr une place près d'un hublot, tandis que l'habitué préfère une

place de couloir, parce qu'il est appréciable de pouvoir faire sans dérangement quelques pas, durant ces seize à dix-huit heures de vol.



Amphithéâtre du « Massachusetts Institute of Technology » à Boston (Saarinen)

Vouloir décrire en quelques mots l'Amérique ou même seulement la partie visitée de cet immense territoire serait une entreprise hardie, sans aucune chance de succès. Aucune ville ne ressemble à l'autre, et surtout, New-York n'est pas l'Amérique, comme l'Amérique n'est pas New-York.

Washington, avec ses nombreux immeubles caractéristiques et ses grands espaces de verdure, et Boston, avec l'allure anglaise que lui a conférée son histoire, rappellent le plus les villes européennes.

Les conditions ne sont les mêmes dans aucun des quarante-huit Etats. L'indépendance dont jouit chacun d'eux est bien plus grande que chez nous celle des cantons. De même, le climat de ce continent étendu, situé entre les 67^e et 124^e degrés de longitude ouest et entre 25^o 5 et 49^o 5 de latitude nord, est extrêmement varié.

Je voudrais cependant tenter de décrire sommairement les différences les plus remarquables constatées entre l'Amérique telle que je l'ai vue et nos pays, sans vouloir pour autant porter un jugement quelconque ni tomber dans le piège de la généralisation.

Voici tout d'abord ce qui fait sur nous la plus grande impression :

- Les dimensions du pays. Nous avons de la peine à nous les représenter.
 - L'énorme trafic aérien. Voyager par avion est très courant là-bas.
 - Tout ce qui se rapporte à l'aviation et aux voitures à pneus est organisé de la manière la plus rationnelle et doté des installations les plus modernes. En revanche, les moyens de transport anciens (chemins de fer, métros, trams) sont démodés et assez négligés.
 - L'intensité du trafic aérien sur les aérodromes des grandes villes. Sur l'aérodrome La Guardia, à New-York, nous avons pu enregistrer sur une seule piste un départ toutes les minutes. Des appareils parmi les plus grands font la queue pour pouvoir s'envoler.
 - L'équipement parfait des routes express, leurs débouchés dans les villes et surtout l'aménagement spacieux, libre de croisements, des jonctions. Au surplus, on a nettement l'impression que l'énorme besoin de place pour les débouchés dans les villes a provoqué un assainissement bienvenu, sinon extrêmement nécessaire, de vastes quartiers.
 - Les places de stationnement très étendues à proximité des aérodromes, des centres d'achats, des fabriques, ou dans les garages souterrains. Le nombre des parkings à voitures doit être constamment accru. Il n'est pas rare de rencontrer des parcs pour plusieurs milliers de véhicules. Il est ainsi inévitable de penser que, durant le jour, le nombre des automobiles parquées dépasse largement celui des voitures qui roulent.
 - Le fait que, dans certaines villes, des immeubles commerciaux sont inoccupés et ne parviennent pas à être loués, simplement parce qu'il n'y a pas assez de places de stationnement à proximité. De là les centres d'achats en dehors des villes, constitués par un grand magasin, auquel sont annexés des commerces de spécialités, des cinémas, des « drugstores », des cafés, des jardins d'enfants, etc. ; mais il s'y trouve surtout d'immenses parcs à voitures aux accès favorables.
 - La très grande proportion de petites maisons d'habitation (rez-de-chaussée et peut-être encore un étage), le plus souvent en bois.
 - La mer d'immeubles et de gratte-ciel de New-York, vue du Rockefeller-Center, mais peut-être plus encore la silhouette, les ponts, la navigation et le gigantisme de la ville observables lorsqu'on fait, en trois heures environ, le tour de Manhattan en bateau.
 - La beauté impressionnante de la maison de l'ONU. En parcourant, en admirant les couloirs et les salles de réunion, en prenant part un instant à leur vie, en se rendant compte de l'activité qui s'y déploie, on acquiert, comme d'un fait paraissant irréfutable, la conscience qu'une organisation mondiale existe, qui a le pouvoir et la force de sauvegarder la paix universelle.
 - Le spectacle grandiose de la chute des masses d'eau du Niagara.
- ... et enfin, ce qui nous fait une impression non moins grande :

— L'hospitalité extrêmement obligeante et empressée tant des collègues suisses et américains que des autorités, associations et entreprises.

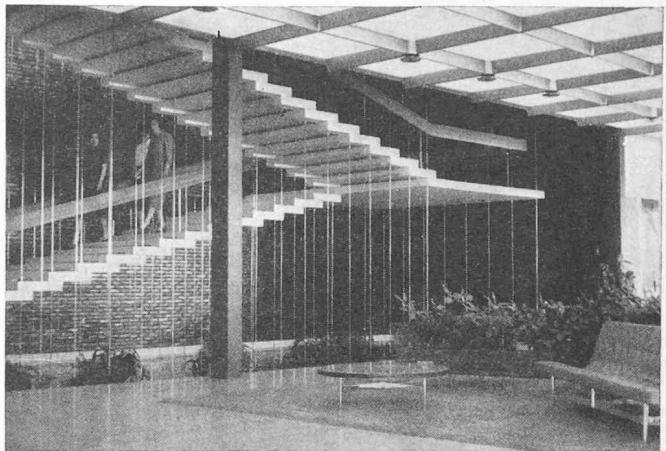
Aussi convient-il d'exprimer ici notre sincère gratitude, pour leur aimable accueil et pour les intéressantes visites qu'ils nous ont fait faire sous leur conduite experte, à nos collègues suisses MM. Ammann, Weber, Tennenbaum, Däniker, Ackermann, mais aussi à nos collègues américains. Nos remerciements s'adressent également à M. le consul général H.-W. Gasser pour les aimables paroles prononcées lors de notre réception par M. Ammann à l'Engineering-Club de New-York, aux représentants de l'autorité du port de New-York et de diverses maisons qui ont bien voulu s'occuper de nous, et tout autant enfin à M. le secrétaire général Soutter, auquel nous devons l'organisation de ce voyage et qui en a porté la responsabilité.

Voici en revanche des choses qui nous surprennent et nous étonnent particulièrement :

- De toute évidence, il n'existe de « rythme de travail américain » pour les hommes que chez nous, tandis qu'en Amérique il n'existe que pour les machines.
- Il est normal de ne travailler que 5×8 heures par semaine ou encore moins.
- On n'observe guère de signes d'un recul de l'activité économique, sauf peut-être à Detroit, et personne ne croit ou ne veut croire à la possibilité d'une accentuation de la crise.
- Par rapport aux nôtres, les constructions américaines sont plus lourdes, parce qu'en raison de la proportion des frais des matériaux et des salaires, on ne peut guère épargner que sur les salaires.
- Dans les constructions métalliques importantes, on n'utilise pratiquement, pour l'assemblage, ni la soudure ni les rivets, mais des boulons de haute qualité. Il semble que cette pratique soit due à plusieurs causes : perceuses dans les aciéries, manque d'ouvriers qualifiés pour le montage, bruit diminué.
- On n'utilise guère le béton précontraint sur les chantiers.
- On recourt beaucoup au carton fort pour les coffrages.
- Dans les grands bureaux d'ingénieurs, il n'y a presque pas de parois de séparation et les chefs mêmes ne disposent guère de bureaux distincts.
- Il semble que les machines à dessin ne soient pas encore introduites dans les bureaux d'ingénieurs.
- A l'exception des routes express, le réseau routier américain n'est guère meilleur que le nôtre.
- Une grande discipline règne dans tout le trafic. Les signaux rouges et verts aux croisements sont observés strictement tant par les automobilistes que par les piétons. L'enchaînement des feux verts pour faciliter le flux de la circulation ne fonctionne néanmoins pas non plus partout d'une manière satisfaisante. En revanche, on ne rencontre sur les routes ni vélos, ni charrettes à bras, ni trains hippomobiles.
- La police de la circulation est obéie, mais aussi redoutée. C'est pourquoi, non seulement on conduit correcte-

- ment et avec égards, mais encore on observe au plus près les prescriptions de vitesse et de stationnement.
- Il n'y a pas de signaux de circulation, mais toutes les instructions destinées aux automobilistes leur sont données en phrases très courtes et percutantes sur des tableaux.
 - Sur les routes express, non seulement la vitesse maximum, mais aussi la vitesse minimum est imposée et tout dépassement en dessus ou en dessous est puni, la sanction étant proportionnelle à la différence à l'égard de la limite supérieure ou inférieure imposée.
 - Il est possible à des sociétés privées de gérer d'une manière rentable des garages de stationnement souterrains. Il faut néanmoins pour cela, dans les rues du voisinage immédiat et même un peu plus loin, des interdictions de stationner ou des stationnements payants (le stationnement payant dans la rue coûte normalement 85 ct. à 1 fr. 30 par heure, le stationnement dans un garage généralement 1 fr. 90 à 2 fr. 60 pour la première heure, 65 ct. pour chaque heure suivante et 4 fr. 75 à 5 fr. 35 pour la journée entière).
 - Le citadin des grandes villes doit se plier à faire et admet de faire jurementlement de grandes distances (jusqu'à deux heures de voyage) pour se rendre à son travail.
 - Il y a des passages à niveau sans barrières, aussi en Amérique, où l'on place parfois comme signal d'avertissement un nègre tenant une palette rouge à la main. De là la prescription légale pour les autocars de s'arrêter avant chaque passage à niveau et d'ouvrir la porte pour s'assurer qu'un train n'approche pas.
 - Dans des gares immenses, le trafic des personnes est étonnamment réduit, abstraction faite peut-être du trafic de banlieue le matin et le soir.
 - Dans les stations visitées du métro de New-York, il ne se trouve aucun escalier roulant, contrairement aux aérodromes et aux gares d'autobus.
 - La deuxième voie inférieure du pont George-Washington, dont la construction était prévue dès le début pour l'agrandissement du réseau du métro, est aménagée, contrairement à cette intention première, pour la circulation des autobus.
 - Dans tous les restaurants, on vous sert tout d'abord un verre d'eau glacée.
 - Dans les « drugstores », cafés et restaurants, on boit étonnamment peu d'alcool, en revanche une quantité de lait et de jus de fruits excellents.
 - Dans les grands hôtels, chaque chambre est munie d'un récepteur de télévision offrant jusqu'à six programmes différents. Mais ces programmes sont d'une qualité bien inférieure à celle de nos programmes européens.
 - Dans les chambres d'hôtels assez importants, on trouve aussi parfois trois robinets à eau (eau chaude, eau froide et eau glacée). Abstraction faite de la température, ces eaux sont de même qualité.

- Dans certains immeubles neufs, on ne peut pas ouvrir soi-même de fenêtres et tous les locaux sont climatisés. Dans des bâtiments plus anciens, on voit souvent de petits climatiseurs apposés à l'extérieur des fenêtres et desservant chacun un local. On a l'impression que dans les villes l'air et le climat d'un local aéré et climatisé artificiellement sont meilleurs qu'à l'extérieur.
- A l'arrivée à l'aérodrome d'Idlewild, à New-York, les bagages sont inspectés au moyen d'un compteur Geiger. Aussi des réveils aux chiffres de radium se font-ils remarquer d'une manière désagréable.



Intérieur d'un des bâtiments du « Technical Center » de la General Motors Co. près de Détroit (Saarinen)

- Les impôts des salariés et employés à traitement fixe, perçus à la source, sont sensiblement plus élevés que chez nous et peuvent atteindre, dans la catégorie la plus élevée, jusqu'à 75 % du revenu. Il ne faut donc pas s'étonner qu'on ne puisse quitter les Etats-Unis, même comme touriste, sans s'être procuré à temps une déclaration de l'administration fiscale attestant l'absence de dette à son égard...

et enfin :

- La plupart des choses qui nous impressionnent sont dues aux dimensions énormes du pays, au chiffre élevé de sa population ou, d'une manière tout à fait générale, aux circonstances absolument différentes de celles qui règnent chez nous, ce pour quoi elles ne se laissent guère ou même pas du tout transposer à notre petite échelle.

Surcharge d'un nombre infini d'impressions, fatigué de voyager, de voir et d'entendre, on aspire avec un certain soulagement à reprendre le gros avion qui nous rapprochera de notre pays.

Par beau temps, le spectacle magnifique d'un crépuscule doré raccourcit le vol, accéléré déjà de toute façon par la brièveté de la nuit et par le vent arrière.

On désire avec ardeur voir apparaître le vieux continent ; on considère avec une excitation joyeuse la beauté des côtes, des villes et des campagnes des pays européens et l'on s'approche avec émotion de cet aéroport le plus beau, celui de Kloten, pour y fouler à nouveau le sol de la patrie.

Résumé du rapport de gestion du Comité central pour 1957

Les membres ont été renseignés dans les grandes lignes sur l'activité de la société par le *Bulletin S.I.A.* Le rapport de gestion doit leur permettre de se faire une idée générale des travaux aussi nombreux que variés accomplis par la société.

I. Mutations

	Effectif en fin d'année		Admissions 1957
	1957	1956	
Architectes	1337	(1286)	71
Ingénieurs civils	1501	(1430)	65
Ingénieurs électriciens	548	(541)	17
Ingénieurs mécaniciens	726	(701)	33
Ingénieurs ruraux et topographes	193	(180)	12
Ingénieurs forestiers	100	{ (278)	14
Autres spécialités	175		11
Total	4580	(4416)	223

II. Finances

Les modifications survenues dans le marché du bâtiment ont entraîné une diminution de la vente des normes pour environ 17 000 fr. par rapport au résultat record de 1956. Les comptes 1957 n'en bouclent pas moins avec un excédent des recettes de 4319 fr. 52. (Nous renvoyons aux comptes publiés ci-après.)

III. Secrétariat général

Le secrétariat général a été pendant toute l'année très chargé car, outre les travaux administratifs courants, on lui a confié différentes tâches spéciales. De même, les nombreuses commissions et les groupes professionnels ont déployé une activité intense et l'ont largement mis à contribution.

Il a été chargé également de différents travaux relatifs à la collaboration de la S.I.A. au sein des organisations internationales. En outre, comme de coutume, il a assumé aussi le secrétariat de la section de Zurich de la S.I.A.

Le secrétariat général a organisé, en commun avec l'Union suisse des professionnels de la route, le cours sur les études de routes qui eut lieu du 3 au 5 octobre à l'EPUL, à Lausanne. Enfin, il a organisé deux voyages d'études à l'étranger, l'un aux Etats-Unis, l'autre à Berlin à l'occasion de l'Interbau.

IV. Commissions

A. Commissions nommées par une assemblée des délégués pour une durée indéterminée

La commission pour la maison bourgeoise s'est occupée en 1957 de la réédition du volume n° 11, Berne II^e partie, qui est épuisé.

B. Commissions nommées par une assemblée des délégués pour une durée de quatre ans

Le Conseil suisse d'honneur n'a pas eu de cas à traiter en 1957. Il a été chargé par le Comité central d'entreprendre une révision du Code d'honneur.

C. Commissions permanentes, dont les membres sont nommés par le Comité central pour une durée de deux ans

Le bureau de la commission des normes, qui est présidé par M. R. Winkler, architecte à Zurich, s'est réuni trois fois en

1957. Il s'est occupé notamment de la révision partielle — effectuée entre temps — des « Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction » n° 118, et a examiné des propositions de modifications à différentes formules ainsi que des demandes et suggestions se rapportant aux normes du bâtiment. D'autre part, le secrétariat général a fréquemment fait appel à la commission, et en particulier à son président, pour répondre à des demandes de renseignements relatives à l'application et à l'interprétation des normes du bâtiment éditées par la S.I.A.

Sous la présidence de M. R. Christ, architecte à Bâle, la commission pour les concours d'architecture a surveillé l'exécution d'un grand nombre de concours d'architecture dans toute la Suisse. Elle a poursuivi les travaux de révision des principes pour les concours et élaboré un nouveau projet qui tient compte des désirs exprimés par quelques sections.

Le président de la commission pour les concours de génie civil, M. E. Pingeon, ingénieur à Genève, a été consulté plusieurs fois par le secrétariat général dans des questions d'application et d'interprétation des normes pour les concours de génie civil. Par contre, la commission n'a pas eu besoin de se réunir.

La commission de rédaction du *Bulletin S.I.A.*, présidée par M. M. Angst, ingénieur à Schaffhouse, a déployé une activité accrue, du fait que le *Bulletin* paraît désormais régulièrement chaque trimestre. Elle fait appel à tous les membres qui rédigent bien et qui sont en mesure de traiter certains problèmes d'actualité, pour qu'ils lui remettent des contributions au *Bulletin*. Rappelons que celui-ci devrait remplir deux fonctions : d'une part renseigner les membres sur l'activité de la société et d'autre part constituer une tribune libre permettant à chaque membre d'exprimer son avis sur des questions intéressant les ingénieurs et les architectes. Dans le même esprit, la commission serait reconnaissante aux membres qui lui feraient parvenir des suggestions et remarques constructives relatives à la présentation et au contenu du *Bulletin*.

M. A. Mürset, architecte à Zurich, qui présidait la commission pour les honoraires des architectes depuis sa fondation, avec beaucoup de dévouement et de compétence, s'est retiré dans le courant de l'année et a été remplacé par M. H. R. Suter, à Bâle. La commission a de nouveau établi un grand nombre d'expertises à l'intention des autorités, administrations ou particuliers qui l'ont consultée.

Présidée par M. G. Gruner, ingénieur à Bâle, la commission pour les honoraires des ingénieurs civils a également établi plusieurs expertises relatives à l'application du tarif d'honoraires des ingénieurs civils.

La commission pour les honoraires des ingénieurs mécaniciens et électriciens, placée sous la direction de M. E. Brauchli, ingénieur à Zurich, a répondu à quelques demandes concernant l'utilisation du tarif d'honoraires des ingénieurs mécaniciens et électriciens.

M. A. Gnaegi, architecte à Berne, a succédé comme président de la commission pour les questions relatives à la publicité à M. A. Mürset, démissionnaire. On a pu constater une fois de plus que les directives établies ont clairement réglé

la question de la publicité admise ou non de la part de membres de la société, de sorte que les demandes y relatives sont rares.

La commission de surveillance du *Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens*, à laquelle appartiennent neuf délégués de la S.I.A., a tenu deux séances. M. H. C. Egloff, ingénieur à Winterthour, a continué à diriger les affaires du Registre. (Voir dans le *Bulletin S.I.A.* n° 16 l'extrait du rapport de gestion du Registre.) La commission administrative du Service technique suisse de placement a tenu une assemblée plénière ordinaire. Le STS a depuis quelques années une activité restreinte, le nombre des places offertes dépassant de beaucoup celui des places cherchées, du fait de la prospérité économique. Il remplit néanmoins une fonction utile puisqu'il peut être consulté sur toutes les questions relatives à l'engagement de personnel technique et que, d'autre part, il est toujours disposé à conseiller ceux qui cherchent des places.

La S.I.A. déplore la perte de l'un de ses deux délégués au Comité suisse de l'éclairage, M. E. Wuhrmann, architecte à Zurich, décédé dans le courant de l'année. M. L. Villard, architecte à Lausanne, a représenté la S.I.A. à une assemblée de discussion sur l'éclairage des églises et salles de réunion, organisée par le Comité suisse de l'éclairage, à Lucerne, et à laquelle prirent part des spécialistes suisses et étrangers.

D. Commissions provisoires, chargées par le Comité central de certaines tâches spéciales

M. A. Mürset, jusqu'ici président de la commission pour la maison S.I.A., a été, à sa demande, déchargé de cette fonction et remplacé par M. C. Kollbrunner, ingénieur à Zurich. D'autre part, la commission a été complétée par M. W. Stücheli, architecte à Zurich. Elle a mené de longs et pénibles pourparlers avec les autorités communales d'une part et le voisin d'autre part, afin d'arriver à une entente, sans laquelle le projet actuel est irréalisable. Alors que cette entente semblait sur le point de se faire, le voisin a refusé son accord. La commission examinera la situation et cherchera les moyens de réaliser malgré tout la construction décidée en principe par la S.I.A.

Sous la présidence de M. G. Gruner, ingénieur à Bâle, la commission pour la création d'une institution de prévoyance a établi le projet qui fut soumis à l'assemblée des délégués du 21 septembre 1957. Ce projet n'ayant pas été approuvé et le Comité central ayant reçu mandat d'élaborer une nouvelle proposition d'après des principes en partie différents, cette commission a été dissoute. Le Comité central a confié l'élaboration de la deuxième proposition à une nouvelle commission.

La sous-commission des routes de la commission pour les honoraires des ingénieurs civils a établi en plusieurs séances, et avec la collaboration de l'Inspection fédérale des travaux publics, des règles provisoires pour le calcul des honoraires d'ingénieur en matière de construction de routes, qui ont été approuvées par le Comité central.

La nouvelle commission pour la révision des normes n° 106, présidée par M. K. Gelpke, compte neuf membres. Elle a déjà tenu plusieurs séances et bien avancé ses travaux préliminaires.

La commission pour la protection des constructions a établi dans le courant de l'année, sous la présidence de M. le pro-

fesseur E. Brandenberger, à Zurich, le premier projet de normes pour la protection des constructions.

V. Groupes professionnels

Le groupe des ingénieurs de l'industrie, présidé par M. J. Bächtold, ingénieur à Berne, a de nouveau déployé une intense activité, aussi bien sur le plan suisse qu'à l'intérieur des groupes de sections. Le comité a tenu sept séances, dont certaines ont été complétées par des visites d'usines. Il s'est occupé notamment des questions suivantes : formation économique des ingénieurs dans les écoles polytechniques, stage pratique des étudiants ingénieurs électriciens et mécaniciens, stage pratique des étudiants ingénieurs civils, formation des ingénieurs après les études, problèmes du recrutement dans les professions techniques, enfin information et propagande. Des directives ont été élaborées par une commission spéciale sur le thème de l'introduction des ingénieurs dans l'entreprise. (Le *Bulletin S.I.A.* a fait rapport à plusieurs reprises sur l'activité du groupe.)

Quant au groupe professionnel des ingénieurs des ponts et charpentes, dirigé par M. M. Cosandey, professeur à Lausanne, il a de nouveau organisé quelques conférences, ainsi qu'une visite technique du pont Weinland près d'Andelfingen. Le groupe du béton précontraint, qui fonctionne comme section suisse de la Fédération internationale de la précontrainte, a continué à se développer et participera également aux travaux du 3^e Congrès international de la précontrainte, qui aura lieu du 5 au 10 mai 1958, à Berlin.

Un groupe suisse du Comité européen du béton a été constitué dans le cadre du groupe des ponts et charpentes, sous la présidence de M. le professeur Sarrasin.

VI. Comité central

Le C. C. a tenu huit séances en 1957. Comme de coutume, de nombreuses affaires, en particulier l'admission des candidats répondant en tous points aux conditions d'admission ordinaires fixées par les statuts, ont été traitées par voie de circulation.

Le C. C. a suivi de près les travaux de toutes les commissions, dont il a reçu régulièrement les procès-verbaux. (Nous renvoyons en outre aux communications sur l'activité du C. C. publiées tout au long de l'année dans le *Bulletin S.I.A.*, principalement dans les n° 15 et 16.)

VII. Conférences des présidents

Deux conférences des présidents ont eu lieu en 1957, toutes deux à Berne, les 16 mars et 30 août. (Nous renvoyons aux comptes rendus insérés dans le *Bulletin S.I.A.* n° 14.)

VIII. Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués du 21 septembre, à Lucerne, a élu président de la S.I.A. M. G. Gruner, ingénieur à Bâle, le dévoué président précédent, M. E. Choisy, Dr h. c., Satigny/GE, ayant formellement décliné une réélection. Les délégués exprimèrent à M. Choisy les chaleureux remerciements de la société pour sa remarquable activité de président et pour les nombreuses initiatives qu'il a prises pendant la durée de son mandat et qui ont beaucoup contribué à accroître le prestige de la S.I.A. dans les milieux techniques et la vie publique. (Pour le reste, nous renvoyons au rapport détaillé publié dans le *Bulletin S.I.A.* n° 14.)

IX. Assemblée générale

La 65^e assemblée générale de la S.I.A. a eu lieu le 22 septembre, à Lucerne. La section des Waldstätte et notamment le comité d'organisation, présidé par M. W. Kollros, organisèrent impeccamment cette manifestation. (Voir *Bulletin S.I.A.* n° 14, annexe au n° 15 et publications dans les autres organes de la Société).

Conclusions

1957 a été pour la S.I.A. une année prospère, qui lui a permis de consolider sa situation interne et externe. Bien que très chargés de travail en raison de la haute conjoncture, beaucoup de membres ont bien voulu apporter leur collaboration désintéressée à la société, en participant notamment aux travaux des nombreuses commissions.

L'avenir de la S.I.A. dépend en grande partie des initiatives prises par tous les organes de la société, par les sections, les groupes professionnels et les commissions, et surtout de l'énergie et de la persévérance avec lesquelles ces initiatives sont poursuivies et réalisées. Cette condition a été remplie dans une mesure particulièrement réjouissante en 1957 et le Comité central remercie tous les membres qui ont contribué ainsi à la poursuite des objectifs de la société.

Pour le Comité central de la S.I.A.

Le président : Le secrétaire général :
G. GRUNER, ingénieur. P. SOUTTER, ingénieur.

N. B. — Un exemplaire du texte intégral du rapport de gestion peut être obtenu par chaque membre au secrétariat général.

Comptes 1957, budget 1958

I. Compte de profits et pertes 1957

	Budget 1957	Comptes 1957	Budget 1958
	Fr.	Fr.	Fr.
1. Recettes			
10. Cotisations	92 000.—	98 514.95	95 800.—
11. Intérêts	3 500.—	4 040.70	4 000.—
12. Contributions de la section de Zurich et du Registre suisse pour travaux de secrétariat, recettes résultant d'expertises et de divers travaux d'organisation.	16 200.—	22 521.90	17 800.—
13. Vente de normes, directives et volumes de la « Maison bourgeoise »	137 000.—	134 270.35	128 000.—
Total des recettes	148 700.—	259 347.90	245 600.—
2. Dépenses			
20. Salaires et AVS, frais de traduction et d'expertises	98 000.—	99 752.85	102 200.—
21. Frais d'administration	36 000.—	33 886.08	37 900.—
22. Assemblées et voyages	24 700.—	25 032.90	27 200.—
23. Subventions et tâches spéciales	36 200.—	42 299.15	34 300.—
24. Impression de normes, directives et volumes de la « Maison bourgeoise »	42 000.—	23 037.90	32 000.—
25. Fondation de prévoyance en faveur du personnel et primes assurance accidentés	6 800.—	6 762.60	7 000.—
29. Impôts et divers	5 000.—	4 764.40	5 000.—
Total des dépenses	248 700.—	235 535.88	245 600.—
3. Résultat de l'exercice 1957			
Total des recettes			
Total des dépenses			
Déférence entre la valeur cotée et la valeur nominale de papiers-valeurs			
Versement au fonds de la Maison S.I.A.			
Versement au fonds pour la création d'une institution de prévoyance			
Bénéfice			

III. Etat des comptes spéciaux au 31 décembre 1957

II. Bilan au 31 décembre 1957

	Actif	Passif
	Fr.	Fr.
Caisse	1 488.05	
Compte de chèques postaux	5 829.20	
Banque.	26 491.50	
Titres	129 107.75	
Editions : Normes	1.—	
« Maison bourgeoise »	1.—	
Débiteurs : cotisations	1.—	
Biens mobiliers	1.—	
Créanciers		23 878.50
Versement au fonds de la Maison S.I.A.		5 000.—
Versement au fonds pour la création d'une institution de prévoyance		10 000.—
Capital au 31 décembre 1957		124 042.—
	162 920.50	162 920.50

IV. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes désignés par la S.I.A. ont à nouveau examiné l'ensemble des comptes de la société, les comptes spéciaux et ceux des différentes fondations. Ils ont procédé à de nombreux sondages, contrôlé les avoirs de la société et notamment aussi comparé le bilan d'ouverture au bilan au 31 décembre 1957. Les sommes portées en compte ont été trouvées exactes, de même que l'état de la caisse.

Les modifications survenues dans le marché du bâtiment, particulièrement celles touchant la construction de logements, ont entraîné une diminution de la vente des normes

Doit	Avoir
Fr.	Fr.
235 535.88	259 347.90
4 492.50	
5 000.—	
10 000.—	
4 319.52	
259 347.90	259 347.90

de plus de Fr. 17 000.— par rapport au résultat record de 1956. Pour différentes raisons bien fondées, les dépenses concernant la protection des titres et la défense des intérêts de la société ont été en 1957 au-dessus de la moyenne. Le dépassement du budget sur ces points est toutefois plus que compensé par l'augmentation des recettes dues aux cotisations, de même que par celle des intérêts et des contributions pour travaux de secrétariat. Dans son ensemble, le résultat des comptes peut donc être considéré comme très satisfaisant.

Les comptes sont bien présentés et ont été administrés de manière correcte et précise par le trésorier et le personnel du secrétariat général, qui méritent les remerciements de la société. Les vérificateurs soussignés proposent aux délégués d'approuver les comptes et d'en donner décharge au Comité central.

Zurich, 12 mars 1958.

Les vérificateurs des comptes :
L. SCHWEGLER L. H. SCHEPP

Relations internationales

FEANI (Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs)

Le comité de direction de la FEANI a tenu une séance le 21 juin, à Paris. Il a examiné les questions suivantes : uniformisation des dispositions légales sur les brevets d'invention et la protection de la propriété intellectuelle en Europe ; possibilités d'établir en Europe une doctrine commune sur les titres d'ingénieurs et leur protection ; création, sur proposition de la délégation allemande, d'une Université technique européenne et d'une Académie européenne des ingénieurs ; organisation d'un séminaire sur des questions économiques et techniques étudiées sur le plan européen, qui aura lieu à Lausanne ; programme et organisation du prochain congrès de la FEANI, qui se tiendra en 1959 à Bruxelles, sous le thème « L'ingénieur et l'aménagement de l'Europe unie ». L'organisation du congrès sera assumée par la Fédération des associations belges d'ingénieurs (FABI).

EUSEC (Conférence des représentants de sociétés d'ingénieurs des Etats-Unis et de l'Europe occidentale)

La sixième conférence plénière de l'EUSEC a eu lieu du 28 avril au 2 mai, à New-York. Elle a été organisée par l'« American Society of Civil Engineers » et a traité notamment les questions suivantes :

Admission de nouveaux membres. Les sociétés d'ingénieurs du Portugal et de l'Espagne — cette dernière sur recommandation de la S.I.A. — ont été admises comme nouveaux membres.

Echange de publications, notamment de résumés d'articles relevant des domaines de travail de l'ingénieur.

Formation théorique et pratique de l'ingénieur. Le rapport de la commission spéciale, dans laquelle la S.I.A. était représentée par MM. H. Meyer, ingénieur à Bâle, M. Derron, professeur à Lausanne, et P. Soutter, ingénieur à Zurich, est sorti de presse à l'occasion de la conférence de New-York, sous le titre « Proceedings of the Third EUSEC Conference on Engineering Education ». Il peut être consulté au secrétariat général de la S.I.A. et obtenu au prix de 25 shillings (non-membres de la S.I.A. : 30 s.) auprès de l'« Institution of Mechanical Engineers », 1 Birdcage Walk, Westminster, Londres S.W. 1. Prière d'adresser au secrétariat général de la S.I.A., à l'intention de l'EUSEC, toutes remarques ou suggestions que pourrait susciter ce rapport.

Problème de la relève des ingénieurs. L'EUSEC a institué un comité de travail chargé d'assurer les contacts nécessaires avec l'Organisation européenne de coopération économique (OECE).

Organisation de l'EUSEC. A côté du secrétariat, dont le siège change tous les deux ans, l'EUSEC a constitué, sous la présidence de M. Bastien (France), un « Advisory Committee » permanent, qui assurera la continuité des actions en cours. L'EUSEC a confirmé sa décision de collaborer avec la FEANI (Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs) pour éviter tous doubles emplois. L'« Advisory Committee » et le secrétariat sont chargés des relations avec la FEANI.

La prochaine conférence de l'EUSEC aura lieu en 1960, à Bruxelles, après quoi le secrétariat passera à la Société royale belge des ingénieurs et des industriels.

La S.I.A. a participé aux travaux de la conférence de New-York par l'intermédiaire de son président, M. G. Gruner, et de son secrétaire général, M. P. Soutter.

Comité permanent des recteurs des universités de France et d'Allemagne de l'Ouest

Les recteurs des universités de France et d'Allemagne de l'Ouest se sont réunis à Berlin et ont décidé la création d'un Comité permanent de recteurs des universités françaises et allemandes. Ce comité, qui comprendra trois recteurs de chaque pays, mettra au point un important programme de coopération scientifique et d'échange de professeurs et d'étudiants.

Recherche scientifique en Europe

La commission culturelle du Conseil de l'Europe, qui s'est réunie le 13 janvier, a décidé notamment de préparer un grand débat sur la crise de la recherche scientifique en Europe. Ce débat aura lieu pendant la 10^e session de l'Assemblée consultative.

Développement de la recherche nucléaire et de l'enseignement dans les Etats membres de l'Euratom

La commission de l'Euratom vient d'examiner un programme pour le développement de la recherche nucléaire et de l'enseignement dans les Etats membres. Ce programme prévoit, entre autres, la création de laboratoires de physique nucléaire, de chimie et d'électronique, la comparaison des différents types de réacteurs, l'étude de la

fusion nucléaire, la préparation de projets pour le développement industriel de la séparation isotopique, l'étude des effets de la radiation sur les êtres vivants et de l'application des radio-éléments à l'industrie, à la médecine et à l'agriculture, la formation de personnel hautement qualifié au moyen d'un institut de caractère universitaire, la formation d'un nombre élevé de techniciens dans les différentes spécialités, ainsi que l'organisation d'un grand centre de recherche commun. La réalisation du programme tiendra naturellement compte avant tout des organisations, des laboratoires et des activités déjà existants dans la communauté.

Premier congrès international de l'IFAC

Le premier congrès de la Fédération internationale d'automatique (IFAC) aura lieu à Moscou, du 25 juin au 5 juillet 1960. Il traitera de la théorie et de la pratique des réglages automatiques et de l'automatisation des procédés de fabrication. Il sera complété par des visites de centres industriels et scientifiques en URSS. Tout renseignement au sujet de ce congrès peut être obtenu en s'adressant au président de l'Association suisse pour l'automatique, professeur Gerecke, Sternwartstrasse 7, Zurich 6.

Première conférence internationale du traitement des données scientifiques

Sous le patronage de l'UNESCO se tiendra à Paris ou à Rome, du 15 au 20 juin 1959, la première conférence internationale consacrée au domaine, dont l'importance croît sans cesse, du traitement automatique d'informations mises sous forme numérique. Les sujets suivants seront abordés en particulier : méthodes mathématiques du calcul numérique ; structure logique et langage symbolique commun des machines ; traduction automatique des lan-

gages ; collecte, conservation et recherche de l'information ; reconnaissance des structures et faculté d'adaptation des machines. Cette conférence sera accompagnée d'une importante exposition d'équipements de calcul électronique.

Secondes journées internationales de calcul analogique

Les secondes journées internationales de calcul analogique auront lieu du 1^{er} au 6 septembre 1958, à Strasbourg, sous les auspices de l'Association internationale pour le calcul analogique. Pour tous renseignements, s'adresser à M. F.-H. Raymond, 138 boulevard de Verdun, Courbevoie (Seine), France.

Deuxième congrès international de cybernétique

L'Association internationale de cybernétique organisera à Namur (Belgique), du 3 au 10 septembre 1958, le deuxième congrès international de cybernétique. Le secrétariat de cette association, 13 rue Basse-Marcelle, Namur, envoie sur demande aux intéressés le programme et des bulletins d'inscription pour cette manifestation.

Centre international de calcul

En vertu de l'accord signé entre l'UNESCO et l'Institut italien de mathématiques appliquées, le Centre international provisoire de calcul est entré en fonction le 1^{er} janvier 1958, à l'adresse suivante : Palazzo degli Uffici, Zona dell'EUR, Rome. Son but est le suivant : encourager les travaux de méthodologie mathématique ; réunir et diffuser des informations dans ce domaine ; conseiller les pays dans les questions relatives au calcul automatique ; aider l'UNESCO dans la préparation de conférences internationales sur ces questions ; organiser des réunions de travail et des stages de perfectionnement ; administrer des bourses d'études.

Communications concernant les règlements et tarifs d'honoraires

A. Revision des règlements et tarifs nos 102, 103 et 108

Les délégués de la S.I.A. ont, par votation écrite d'avril/mai 1958, décidé la révision suivante :

Revision des règlements et tarifs d'honoraires
des architectes — n° 102, art. 11 et 12¹ ;
des ingénieurs civils — n° 103, art. 8 ;
des ingénieurs mécaniciens et électriciens
et ingénieurs de branches apparentées — n° 108, art. 15
et 16.

Les articles ou alinéas mentionnés ci-dessus sont remplacés, dans les règlements et tarifs d'honoraires de la S.I.A., par les dispositions uniformes suivantes :

Solution judiciaire de litiges

Les litiges de toute espèce qui peuvent surgir entre le maître et l'architecte ou ingénieur dans l'exécution du contrat sont tranchés, pour autant que cela ait été convenu, par un **tribunal arbitral, conformément au règlement de procédure de la S.I.A. en matière d'arbitrages** (form. n° 150).

Si néanmoins, à défaut d'une convention d'arbitrage valide, le litige doit être tranché par un **tribunal officiel, le for est celui du domicile professionnel de l'architecte ou**

ingénieur

pour autant que le règlement et tarif d'honoraires de la S.I.A. fasse partie intégrante du contrat et sauf stipulation contraire.

B. Modification rédactionnelle du règlement et tarif n° 102

Sur proposition de la commission des honoraires, le Comité central a approuvé la modification suivante, purement rédactionnelle, de l'*article 16 b)* du règlement et tarif d'honoraires n° 102 pour les travaux d'architecture :

ART. 16. — Spécification des prestations

...

b) Projet définitif

Elaboration, sur la base de l'avant-projet accepté, des plans, coupes et façades, généralement à l'échelle 1 : 100, avec le développement nécessaire permettant l'**élaboration du devis détaillé, en observant les lois et règlements en vigueur**, et avec une évaluation comme sous lettre a).

C. Commentaires au règlement et tarif d'honoraires des architectes

La commission pour les honoraires des architectes a, dans sa neuvième séance, tenue le 11 mars 1958, établi les commentaires suivants destinés à être publiés dans le *Bulletin S.I.A.* :

1. Reproductions (art. 19 c)

Lorsque des devis, formules de soumissions ou autres documents doivent être reproduits en plus de six exemplaires, les frais de reproduction proprement dits peuvent être facturés séparément au maître de l'ouvrage. Ces frais comprennent : la fourniture des matrices, celle du papier et le travail de reproduction, y compris le brochage.

En revanche, la confection (écriture) des matrices incombe à l'architecte et ne doit pas être mise à la charge du maître.

2. Transformations (art. 32)

La majoration des honoraires ne peut être exigée que pour des travaux incluant des modifications essentielles du bâtiment, avant tout de nature constructive. De simples travaux d'entretien, comme par exemple des rénovations de façades, ne sont pas des transformations au sens du règlement et tarif d'honoraires. En outre, il n'est pas admissible d'appliquer l'article 32 à des travaux pour lesquels les honoraires sont calculés suivant les taux de la catégorie IV.

Activité de la S.I.A.

A. Comité central

La deuxième séance de l'année, tenue le 28 mars 1958, à Berne, fut consacrée avant tout à la préparation de la conférence des présidents du lendemain. Les principaux objets à l'ordre du jour furent le rapport de gestion et les comptes de 1957, le budget pour 1958, les nouveaux principes pour les concours d'architecture, la constitution éventuelle d'un groupe professionnel des architectes (voir *Bulletin S.I.A.* n° 15), la création d'une institution de prévoyance, la révision des dispositions des règlements et tarifs d'honoraires concernant la solution judiciaire de litiges, le registre cantonal neuchâtelois des architectes, la création d'une Association suisse pour l'énergie atomique et les soi-disant « Instituts techniques supérieurs ». Le C. C. s'occupa en outre des affaires suivantes : constitution éventuelle d'un groupe professionnel pour le génie chimique, participation à la SAFFA 1958, recrutement d'ingénieurs horlogers, organisation des professions libérales, questions relatives au groupe des ingénieurs de l'industrie, organisation des cadres, rationalisation de la construction, élargissement de la commission pour les honoraires des architectes.

Dans la troisième séance, du 9 mai 1958, à Bâle, le Comité central a délibéré tout d'abord sur les propositions à soumettre à l'assemblée des délégués du 28 juin 1958. Il a notamment approuvé la nouvelle proposition concernant la création d'une institution de prévoyance. La discussion a porté ensuite sur les affaires du groupe des ingénieurs de l'industrie, la constitution d'une association suisse des spécialistes de l'énergie nucléaire ou d'un groupe professionnel à l'intérieur de la S.I.A., la modification rédactionnelle de l'article 16 b) du règlement et tarif d'honoraires des architectes, ainsi que sur une quinzaine d'objets de moindre importance.

La quatrième séance, du 27 juin 1958, à Zurich, a été réservée pour ainsi dire exclusivement à la préparation de l'assemblée des délégués ainsi qu'à l'examen des résolutions prises par la conférence de l'EUSEC, en avril 1958, à New-York.

B. Conférence des présidents

La conférence des présidents du 29 mars 1958, à Berne, traita du rapport de gestion et des comptes de 1957, du budget pour 1958, des nouveaux principes pour les concours d'architecture, de la constitution éventuelle d'un groupe professionnel des architectes, de la création d'une institution de prévoyance et de la révision des règlements et tarifs d'honoraires. Elle fut informée en détail de quelques autres affaires en cours.

C. Votation écrite des délégués

Une votation écrite des délégués a eu lieu en mai sur les objets suivants :

1. Rapport de gestion pour 1957
2. Comptes de 1957
3. Budget pour 1958
4. Révision des dispositions des règlements et tarifs d'honoraires concernant la solution judiciaire de litiges.

Le rapport de gestion et les comptes de 1957 ont été approuvés à la majorité (rapport de gestion avec six voix contre, comptes avec une voix opposée), le budget pour 1958 et la révision des règlements et tarifs d'honoraires à l'unanimité.

D. Assemblée des délégués

Une assemblée des délégués a été convoquée pour le 28 juin 1958, à Zurich. Voici les objets principaux qui figuraient à son ordre du jour :

1. Proposition concernant la création d'une fondation suisse de prévoyance pour les professions techniques
2. Révision des principes pour les concours d'architecture
3. Révision des conditions et mode de métré des travaux de serrurerie (form. n° 130)
4. Votation fédérale des 5/6 juillet 1958 sur le projet d'article constitutionnel concernant le réseau routier. Il est prévu de faire paraître un rapport sur cette assemblée dans le prochain numéro.

Communications du secrétariat général

Les « Règles provisoires pour le calcul des honoraires d'ingénieur en matière de construction de routes »

sont sorties de presse. Elles peuvent être obtenues auprès du secrétariat général de la S.I.A., au prix de Fr. 1.60 (pour les membres de la S.I.A. : Fr. 1.20).

Cours sur les études de routes, 3 au 5 octobre 1957 à Lausanne

Le texte des conférences données à ce cours a fait l'objet d'une publication qui peut être obtenue au prix de Fr. 7.— auprès de l'Union suisse des professionnels de la route, Seefeldstrasse 9, Zurich 8, tél. (051) 32 69 14, compte de chèques postaux VIII. 75 67. Les participants au cours recevront directement et gratuitement cette publication, qu'ils n'ont donc pas besoin de commander.

Voyages d'études de la S.I.A. à Bruxelles, à l'occasion de l'Exposition universelle 1958

Il reste quelques places libres dans les groupes qui effectueront le voyage du 31 août au 3 septembre et du 3 au 6 septembre. Prix forfaitaire par personne : Fr. 360.— (voyage en avion, logement, petit déjeuner et dîner dans des hôtels de première classe). Pour tous renseignements et pour s'inscrire, s'adresser au secrétariat général de la S.I.A., tél. (051) 23 23 75.

Journées d'études « Der Ingenieur als Mensch vor dem Problem Technik », 8/9 mars 1958 à Zurich

Le texte des conférences données à cette occasion, qui a fait l'objet d'un numéro spécial de la « Schweiz. Bauzeitung » (n° 18, 3.5.1958), paraîtra prochainement sous la forme d'une petite brochure A5 qui peut être commandée au prix de Fr. 2.— au secrétariat général de la S.I.A.

Mutations

du 10 mars au 9 juin 1958

A. Admissions

			Section
Schenker, H.	architecte	Buchs AG	Argovie
Geiger, G.	ing. civil	Döttingen	Baden
Doppler, G.	architecte	Bâle	Bâle
Gschwend, R.	ing. civil	Riehen	Bâle
Mayer, H.	ing. méc.	Allschwil	Bâle
Probst, B.	ing. civil	Bâle	Bâle
Blaser, E.	ing. civil	Berne	Berne
Diggelmann, H.	ing. électr.	Berne	Berne
Gfeller, U.	ing. électr.	Berne	Berne
Schildknecht, B.	architecte	Berne	Berne
Jaeger, J.	architecte	Fribourg	Fribourg
Piller, J.	ing. électr.	Fribourg	Fribourg
Matile, F. H.	ing. méc.	Genève	Genève
Matthey, E.	ing. forestier	Genève	Genève
Matthey, M.	ing. méc.	Genève	Genève
Mozer, M.	architecte	Genève	Genève
Muller, J. P.	architecte	Genève	Genève
Weisz, H.	ing. civil	Genève	Genève
Loepfe, P.	ing. civil	Vicosoprano	Grisons
Pitsch, A.	ing. civil	Saint-Moritz	Grisons
Debrot, P.	architecte	Neuchâtel	Neuchâtel
Dreyer, E. F.	ing. méc.	Neuhausen	Schaffhouse
Bosshart, W.	ing. civil	Soleure	Soleure
Canova, A.	ing. civil	Olten	Soleure
Meyer, E.	ing. méc.	Soleure	Soleure
Bergier, P.	ing. civil	Monthey	Valais
Bochatay, A.	ing. civil	Monthey	Valais
Chappuis, J. P.	ing. méc.	Monthey	Valais
Coquoz, R.	architecte	Vernayaz	Valais
Farquet, J.	chimiste	St-Maurice	Valais
Gutknecht, M.	ing. électr.	Monthey	Valais
Haerdi, W.	ing. chimiste	Monthey	Valais
Hünnerwadel, J.	ing. civil	Sion	Valais
Oggier, A.	architecte	Sion	Valais
Parvex, M.	ing. civil	Sion	Valais
Scarpatetti, H.	ing. électr.	Monthey	Valais
Sommer, F.	Dr ès sc.	Villeneuve	Valais
Veillon, E.	ing. chimiste	Aigle	Valais
Corbaz, A.	ing. électr.	Lausanne	Vaud
Crespo, F.	ing. civil	Lausanne	Vaud
Delisle, J. P.	ing. civil	Pully	Vaud
Deluz, P.	géomètre	Lausanne	Vaud
Meuwly, B.	architecte	Lausanne	Vaud
Nicolas, J.	architecte	Lausanne	Vaud

			Section
Ossent, R.	ing. méc.	Pully	Vaud
Rescher, O. J.	ing. civil	Lausanne	Vaud
Rickenmann, R.	architecte	Lausanne	Vaud
Thorens, H.	géomètre	Nyon	Vaud
Vallotton, A.	géomètre	Renens	Vaud
Viddinoff, N.	ing. électr.	Lausanne	Vaud
Weidmann, J.	géomètre	Yverdon	Vaud
Frey, H. R.	ing. civil	Lucerne	Waldstätte
Mukherjee, S. N.	ing. méc.	Lucerne	Waldstätte
Pinösch, D.	ing. forestier	Lucerne	Waldstätte
Russi, H.	ing. méc.	Lucerne	Waldstätte
Schoedler, H. T.	ing. méc.	Perlen	Waldstätte
Kasser, K.	ing. méc.	Winterthour	Winterthour
Schoberth, G.	ing. électr.	Winterthour	Winterthour
Baviera, H.	ing. civil	Zurich	Zurich
Beckel, K.	ing. méc.	Zurich	Zurich
Berthoud, G.	architecte	Zurich	Zurich
Geiger, L. W.	ing. méc.	Vaduz	Zurich
Hafner, W.	architecte	Zurich	Zurich
Heierli, W.	ing. civil	Zurich	Zurich
Koncz, T.	ing. civil	Zurich	Zurich
Kündig, H.	architecte	Zurich	Zurich
Leemann, P.	architecte	Zurich	Zurich
Müller, U.	ing. civil	Zurich	Zurich
Reinhardt, J.	architecte	Zurich	Zurich
Reinle, E.	ing. civil	Zurich	Zurich
Ziegler, M.	architecte	Zollikerberg	Zurich
Rohner, D.	ing. civil	Muttenz	Membre isolé

B. Décès

Monnier, M.	ing. méc.	Baden	Baden
Riesen, P.	architecte	Münchenbuchsee	Berne
Reichlen, A.	ing. civil	Payerne	Fribourg
Strasser, A.	ing. civil	Genève	Genève
Lorenz, G.	ing. méc.	Thusis	Grisons
Müller, W.	architecte	Schaffhouse	Schaffhouse
Glutz, H.	ing. électr.	Soleure	Soleure
Décombaz, E.	ing. civil	Lausanne	Vaud
Schmidhauser, P.	ing. civil	Clarens	Vaud
Van Dorsser, A.	architecte	Lausanne	Vaud
Ramseyer, A.	architecte	Lucerne	Waldstätte
Brüderlin, C.	ing. méc.	Emmenbrücke	Waldstätte
Müller, K.	architecte	Zurich	Zurich
Pfeiffer, E.	ing. méc.	Cham	Zurich